Envoyé en préfecture le 13/10/2023

Reçu en préfecture le 13/10/2023

Publié le



ID: 031-213100662-20231011-AX1DL2023_95-CC



Fraternité



CONVENTION D'ADHESION A LA CHARTE DE MOBILISATION ET DE COORDINATION DANS LE CADRE DE LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA CABANISATION EN HAUTE-GARONNE

Entre	
M	_/
maire de la commune de	_
D'une part,	
Le préfet de région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne	
Le président de l'association des maires de la Haute-Garonne	
D'autre part	
Il est convenu ce qui suit :	
La maire de la commune de adhère à la cha mobilisation et de coordination dans le cadre de la prévention et de la lutte la cabanisation en Haute-Garonne.	
Il s'engage à conduire les actions préventives et curatives prévues dans la cha	rte.
Il bénéficie du concours des différents signataires, prévus dans la charte, da actions qu'il conduira sur le territoire de sa commune.	ans les
Un accès à la partie « abonnés » du portail cabanisation31.fr lui est accord qu'il puisse mettre en œuvre de manière facilitée l'ensemble des actions pr et d'une séance de formation à cet outil.	
Fait à , le Le préfet de la Haute- Le président de l'association Le maire Garonne des maires de la Haute- Garonne	

Envoyé en préfecture le 13/10/2023

Reçu en préfecture le 13/10/2023

Publié le



ID: 031-213100662-20231011-AX1DL2023_95-CC

